

Léz. Infos

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Mars 2021 - n° 54



Déjà le premier anniversaire de l'élection des conseillers municipaux, une imprévisible année perturbée par cette funeste et interminable pandémie. Pour l'équipe municipale, ce contexte rend plus difficile la gestion du quotidien et le lancement des projets.

Pour faire face et répondre aux multiples sollicitations de nos administrés cela nécessite d'installer très rapidement cohésion et forte dynamique des élus. Quelques adaptations du bureau municipal ont été convenues.

Un remaniement indispensable pour donner l'impulsion nécessaire et déclencher un plus large élan de participation au cœur de la vie municipale.

Trois élus ont démissionné de leurs fonctions d'adjoints et précisé qu'ils continuent de siéger au conseil municipal : mesdames Catherine COLIN, Annie ALLEL et monsieur Alain MAISONNEUVE.

Huit jours plus tard, monsieur Alain MAISONNEUVE a démissionné de sa fonction de conseiller municipal. Règlementairement, le suivant de liste M. Laurent JALICOT, siègera en qualité de conseiller municipal et, M. Fabrice MAURRAS accède au rang de premier adjoint.

Nous installons : quatre nouveaux adjoints (dont le nombre passe de 4 à 5), 2 nouveaux conseillers délégués (dont le nombre passe de 4 à 2), le conseil municipal des enfants (dont le nombre d'élus passe de 15 à 19), nous créons la commission d'activités jeunesse et nous lançons la constitution d'un conseil participatif.

Nous proposons aux Lézignanais de toutes générations de co-imaginer l'avenir de notre village lors de temps de réflexions partagés, de conforter les choix possibles pour qu'ensemble nous préparions les meilleures décisions pour la qualité de vie, l'avenir, l'attractivité et le rayonnement de notre village.

Lundi 22 février 2021 a été marqué en fin d'après-midi des réunions des deux conseils municipaux. D'abord celui des enfants qui, aussitôt installés, proposent des actions responsables et vertueuses pour l'amélioration du cadre de vie au village.

Controverse avec le conseil municipal (des adultes) par l'expression violente d'un élu du groupe minoritaire fustigeant le maire, bafouant les règles de fonctionnement du conseil municipal, sans retenue, empli d'agressivité lors de son intervention.

Perturber ainsi le déroulement de l'assemblée délibérante, là pour tenter d'imposer son opinion personnelle sur des situations supposées, est une attitude indigne d'un élu et déplacée durant une épreuve exceptionnelle de la vie de nos concitoyens. Un inquiétant et grave manquement au respect des valeurs républicaines. Je m'interroge sur la mystérieuse représentation de ces élus soupçonneux et moralisateurs qui ne proposent rien, qui n'expriment rien de leurs oppositions à certaines délibérations. Une étonnante pratique de la représentativité démocratique.

Pendant ce temps, nos réussites s'accumulent. Du Conseil Départemental de l'Hérault, nous avons obtenu deux participations financières pour un total de 120 000€ qui nous permet d'engager les premiers chantiers de l'année 2021 dont vous pouvez prendre connaissance détaillée à la rubrique travaux.

Chaque semaine, les élus du groupe de la majorité municipale se réunissent. L'ensemble des dossiers est présenté par ceux qui en ont délégations. C'est dans ce contexte collaboratif que se préparent les délibérations que je sou mets régulièrement au conseil municipal.



Léz. Infos Mars 2021 N° 54

Lézignan la Cèbe

Tél. : 04 67 98 13 68

www.mairie-lezignan-la-cebe.fr

DATES À RETENIR

19 mars – 11h (devant la mairie)
Commémoration de la fin
des combats en Algérie

8 mai – 11h (devant la mairie)
Commémoration Armistice 1945

Rémi BOUYALA

Maire de Lézignan la Cèbe
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Séances du Conseil

Pour le conseil municipal, l'année 2021 a débuté avec la séance du 11 janvier, organisée encore une fois, dans la salle polyvalente. Monsieur le Maire a présenté ses vœux aux élus et préalablement à l'ordre du jour, la société NEOEN a exposé l'avant-projet de centrale photovoltaïque envisagée dans le lobe sud de l'ancienne carrière, suivi d'un échange avec le public.

Ensuite a débuté l'examen des points suivants :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2020
- Information sur les décisions municipales :
 - Demande de subvention au Conseil Départemental – Fonds d'aide aux communes
 - Convention constitutive d'un groupement de commandes avec la CAHM pour le marché d'impressions
 - Convention cadre pour la gestion d'équipements informatiques entre la commune et la CAHM
- Bilan 2020 des activités de la Police Municipale
- 1. Décision modificative n° 1 du budget 2020 : cette décision modificative n'impacte pas le montant total du budget. Il s'agit de régularisation d'imputations comptables, à la demande du trésorier public, en section d'investissement. En section de fonctionnement, c'est un dépassement de crédit sur un chapitre qui est régularisé par transfert d'un autre chapitre.
- 2. Acquisition de la parcelle C 919 : acquisition pour construire un Centre Technique Municipal pour regrouper les ateliers et stockages du service technique.
- 3. Questions diverses : monsieur le maire a fait un point sur les travaux envisagés dans le cadre des appels à projets du plan de relance du gouvernement. Ces travaux seront détaillés dans les prochaines éditions du Léz.Infos, au fur et à mesure de leur validation.

Le conseil municipal s'est réuni à nouveau le 22 février 2021 avec un ordre du jour conséquent. Le nombre d'adjoints a été porté à 5. Le maire donnera délégations aux adjoints ainsi qu'à deux conseillers municipaux. Le nouveau bureau municipal est composé de :

- Fabrice MAURRAS 1^{er} adjoint et, suite à leur élection à bulletin secret :
- Patricia ROUAT, 2^e adjointe,
- Nicolas BRIL, 3^e adjoint,
- Léa FRANCO, 4^e adjointe,
- Damien FOURESTIER, 5^e adjoint.

MM. Romain FERRERES et Alain MALAFOSSE seront conseillers délégués.

Les délibérations suivantes ont été approuvées :

- Les Indemnités des adjoints
- Le rapport définitif 2021 de la CLECT
- L'adhésion de la commune de Paulhan au SIVOM du canton d'Agde
- La création d'une réserve communale de sécurité civile
- La participation des communes pour l'année scolaire 2020-2021 aux frais de scolarité dans le cadre des dérogations scolaires
- La participation à l'appel à projets « Fond friches » du Plan de relance pour la construction du Centre Technique Municipal
- L'autorisation donnée à l'aménageur pour la vente des lots, ZAC La Pinède tranche 1
- La mise en place d'une cellule de citoyenneté et de tranquillité publique (CCTP) et autorisation de signature des conventions.

La mise en œuvre de conventions entre la commune et les associations précisant aux bénéficiaires de locaux affectés les conditions de responsabilités et d'usages, ainsi que les modalités réglementaires de demandes de subventions.

Le prochain conseil est prévu pour le 9 avril 2021 avec notamment à l'ordre du jour :

- Compte de gestion 2020
- Compte administratif 2020
- Budget 2021.



Conseil Participatif

La municipalité propose d'entendre vos avis sur les grands projets de la commune. Vous souhaitez émettre vos avis et suggestions, vous pouvez CANDIDATER au CONSEIL PARTICIPATIF. Venez enrichir les débats, participer aux échanges entre CONCITOYENS et ÉLUS.

Projet de création :

1. Composition du conseil participatif et mode de désignation des membres

a) Composition :

3 structures de représentations : un collège concitoyens + un collège des acteurs du secteur économique + un collège du secteur associatif

- Maximum 6 participants par collège soit $3 \times 6 = 18$ conseillers
- Minimum 12 conseillers
- Rechercher la parité femmes-hommes
- Rechercher la représentativité citoyenne des différents quartiers (4 secteurs à définir), des activités professionnelles localisées sur la commune (commerces-santé-artisanat-entreprises) activités associatives et du vivre ensemble (culture-sport-animation-environnement- sécurité... - non culturelles ou politiques)

b) Mode désignation :

- Appel à candidatures par collèges (formulaire joint).
- Les candidats doivent être résidents permanents et électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune et ne pas être en charge d'un mandat électif.
- Si le nombre de candidats par collèges est supérieur à 6, la sélection sera décidée par les candidats du collège (tirage au sort - élection interne – modalités à définir avec l'ensemble des candidats).
- 1 seul conseiller sera choisi pour une association qui doit être en activité depuis le 15 mars 2020.
- 1 seul conseiller du secteur économique sera choisi pour une entreprise.

La vérification des conditions de recevabilité des candidatures sera effectuée par l'administration communale.

2. Missions et objectifs

Le conseil participatif est une instance communale de concertation impliquée dans les réflexions préalables aux grands projets d'équipements de la commune, aux évolutions de sa structure urbaine, aux enjeux environnementaux et il n'est en aucun cas une instance de gestion des affaires courantes du village. Il débat en son sein et émet des avis et suggestions sur sollicitation du conseil municipal et peut alerter le conseil municipal sur des situations à forts enjeux de qualité de vie et d'avenir.

Le conseil participatif formule des avis qui ne sauraient en aucun cas lier la municipalité. Tout projet à l'initiative du Conseil Participatif sera obligatoirement présenté avec une estimation chiffrée. Il devra s'inscrire dans le projet de la municipalité qui l'étudiera en fonction des capacités budgétaires. Il devra concerner des équipements structurants pour la qualité de vivre au village. En tout état de cause, le conseil municipal reste souverain pour le choix des réalisations.

3. Mode de fonctionnement et durée

Le conseil participatif fonctionne en autonomie et il se réunit à son initiative chaque fois qu'il le juge nécessaire ou, pour répondre à une invitation de la municipalité dans le cadre d'une consultation d'avant-projet. Le conseil participatif désigne son responsable, coordonnateur de son fonctionnement, qui s'adressera à l' élu référent. Ce dernier assurera le relais vers l' élu en charge du domaine concerné.

Le conseil participatif rédigera son règlement de fonctionnement. Chaque fois que le conseil participatif décide de se réunir, la commune met à sa disposition gratuitement une salle municipale.

Le conseil participatif est installé jusqu'à l'expiration du mandat municipal en cours. Le conseil participatif présentera son rapport annuel d'activités qui sera publié dans le bulletin annuel.

Les travaux du conseil participatif feront l'objet d'une information via les publications municipales.

Rénovation du Boulodrome

Le traitement de l'aire de jeu est terminé. La stabilisation optimale pour la meilleure efficacité des pétanqueurs sera obtenue d'ici 4 à 5 mois.

Les butoirs de boules et la palissade de protection ont été installés par l'entreprise GUITARD de Pézenas.

Les bancs ont été mis en place par le service technique communal, ainsi que les travaux d'enfouissement des réseaux électriques complémentaires, permettant un éclairage sectoriel du boulodrome. La société SANCHIS est chargée de l'installation des nouveaux éclairages.

Coût total de la réfection du boulodrome : 43 845.51 €

Financement : Conseil Départemental de l'Hérault et fonds propres.

Il est rappelé que l'aire de jeu est ouverte à tous les pétanqueurs et reste interdite à tous les cycles, cycles motorisés, et véhicules (sauf service).

Réfection de Voiries

Vont débuter très prochainement :

- Requalification de la chaussée de la rue du Guillaumont le long de l'ancienne voie ferrée pour y diriger le flux de véhicules sortant vers Pézenas et réduire la circulation sur une partie de l'avenue Achille Levère.
- Réfection de la voirie de la rue Voltaire dont le remplacement des réseaux d'eaux qui est pris en charge par le service des eaux de la Communauté d'Agglomération.
- Chemin de Caux, aux abords de l'entrée du quartier les Moulières, aménagement du bas-côté avec création de places de stationnement.
- Dans le secteur agricole de la plaine, réparation du parapet du pont du Gourg de Soume.

Renouvellement et amélioration de l'éclairage public du parking de la mairie, des rues Voltaire, de la poste et des jardins, de l'impasse Fabre pour lesquels nous bénéficions d'une prise en charge par le dispositif CEE (Certificat d'Économie d'Énergie).



Amélioration du réseau pluvial Lou Roc



Sécurisation exutoire pluvial Le Bellevue

Église

La sonorisation défectueuse a été remplacée. L'aménagement du parvis de l'église Sainte Marie où la Croix des Cresses retrouvera son espace initial débutera mi-mai. La préparation du sol sera réalisée en régie par nos agents techniques. Les fournitures et pose de bornes, la réalisation des bétons désactivés traditionnels, la réfection et l'installation de la croix sont confiés à l'entreprise ARNOULD de Pézenas. Une partie de cette opération sera financée avec le soutien du Conseil régional d'Occitanie, et une sollicitation du Conseil départemental est en cours. Ces travaux débuteront en mai.

ZAC La Pinède

La réception des travaux de la tranche 1 a eu lieu le mardi 9 mars 2021.

Les premières constructions ont débuté.

Les travaux de la tranche 2 devraient débuter dans le courant du prochain trimestre.



Commission Activités Jeunesse & Culture

Les conditions sanitaires freinant toute activité, la commission n'en reste pas inactive pour autant. Celle-ci composée d'élus motivés et dynamiques est créée pour permettre à nos jeunes collégiens et lycéens de participer à la vie de leur village et travaille au quotidien pour préparer « l'après COVID ».

Ainsi, sollicités par quelques jeunes du village, des projets sont déjà en cours d'élaboration et nous ne manquerons pas de les détailler et les présenter dans nos prochaines éditions. Nous encourageons toutes personnes ayant l'envie de venir siéger à nos côtés lors de nos réunions ou ayant un projet intéressant à proposer à venir nous rencontrer ou nous contacter à l'adresse suivante d.fourestier@lezignanlacebe.fr

Par ailleurs, la commission va créer sa propre version du Léz.infos qui sera entièrement dédiée à la jeunesse et se nommera le Léz.Jeunes. D'autres solutions plus « innovantes » sont envisagées pour disposer d'un panel de moyen de communication le plus large possible et pouvoir cibler un large public.

Conseil Municipal des Enfants

Les élections ayant été réalisées avant les vacances de la Toussaint il n'a malheureusement pas été possible de poursuivre ce bel élan par l'installation des nouveaux élus. Nous avons donc décidé, et tout cela bien sûr en respectant le protocole sanitaire le plus strictement possible, de rétablir la dynamique de cette assemblée. Ainsi nous avons organisé un conseil municipal des enfants le Lundi 22 Février 2021 à la salle polyvalente à 17h en ouverture du « grand » conseil municipal. Pour cet évènement, la municipalité avait fait le choix de convier les parents qui ont répondu présents.

L'ordre du jour était le suivant :

- Vote pour l'élection des 3 adjoints manquants
- Remise des écharpes
- Questions diverses

Après un mot du maire Rémi BOUYALA et du conseiller en charge de la jeunesse Damien FOURESTIER, les enfants ont pu se présenter brièvement. S'en est suivie la lecture de la charte du conseil par le maire des enfants Evann FOURESTIER-CONSUL. Le scrutin pouvait avoir lieu et ont été élus adjoints au côté de Naïs MOLINA déjà en place, Diego SASTRE, Louise SIRVEN-FOURESTIER et Célia THEOLAS. Ceux-ci se sont vu remettre leurs écharpes tricolores spécialement floquées de la mention « conseil municipal des enfants ».

Pour terminer, les enfants ont pu prendre la parole pour émettre des propositions ou poser des questions. Les thèmes évoqués donnent déjà un aperçu des nombreuses idées qui ne manqueront pas d'animer les futurs conseils municipaux.

Composition du Conseil Municipal des Enfants :

Maire : Evann FOURESTIER CONSUL,

Adjoints : Naïs MOLINA, Louise SIRVEN FOURESTIER, Diego SASTRE, Célia THEOLAS,

Conseillers : Clément ADELL, Raphaël BONNET, Cyril CANAC, Kélya CARON, Liam CHERA MI-CLAUSSON, Yohan GARCIA, Baptiste GAY, Ethan GAY, Sarah GIMENEZ, Shana MARCOS FREY, Leyli MONBARBUT, Annabelle RAUX, Dylan OCCHUZZI, Paola VACCHINO-FOURESTIER.



Projet Art Urbain à L'École

Sous l'impulsion de Patricia ROUAT et Damien FOURESTIER, la municipalité a proposé à l'école la Salsepareille et à Nathalie ADROVER, sa directrice, un projet « art urbain » pour l'ensemble des élèves.

En cette période si « déprimante » pour tous, il apparaissait indispensable d'apporter un peu de gaieté et de fédérer les enfants et les enseignants autour d'un projet commun.

La municipalité s'est rapprochée de l'association Line UP de Montpellier pour faire venir 2 artistes, SPEL et ADEC, qui seront accompagnés d'un jeune « artiste en herbe » local, Léo POUILLON, pour réaliser une fresque collective sur un mur de l'enceinte de l'école. Nous serons évidemment attentifs à vous restituer les clichés de l'œuvre finale dans de prochaines parutions.

Nous remercions au passage nos élus Romain FERRERES et Léa FRANCO qui ont sollicité les 2 associations locales Les Amis de l'école et le Foyer Rural qui n'ont pas hésité à apporter une contribution financière à ce projet.



Sécurité Cadre de Vie

Prévention de la Délinquance

Afin de lutter contre l'insécurité et la prévention de la délinquance, la municipalité propose d'installer une Cellule de Citoyenneté et de Tranquillité Publique, instance chargée de mettre en œuvre le suivi personnalisé des familles et de mettre en application les pouvoirs dévolus au maire.

Cette instance se réunira périodiquement afin d'établir un état de la délinquance sur notre commune et d'examiner les situations individuelles dont elle est saisie pour apporter la meilleure réponse possible.

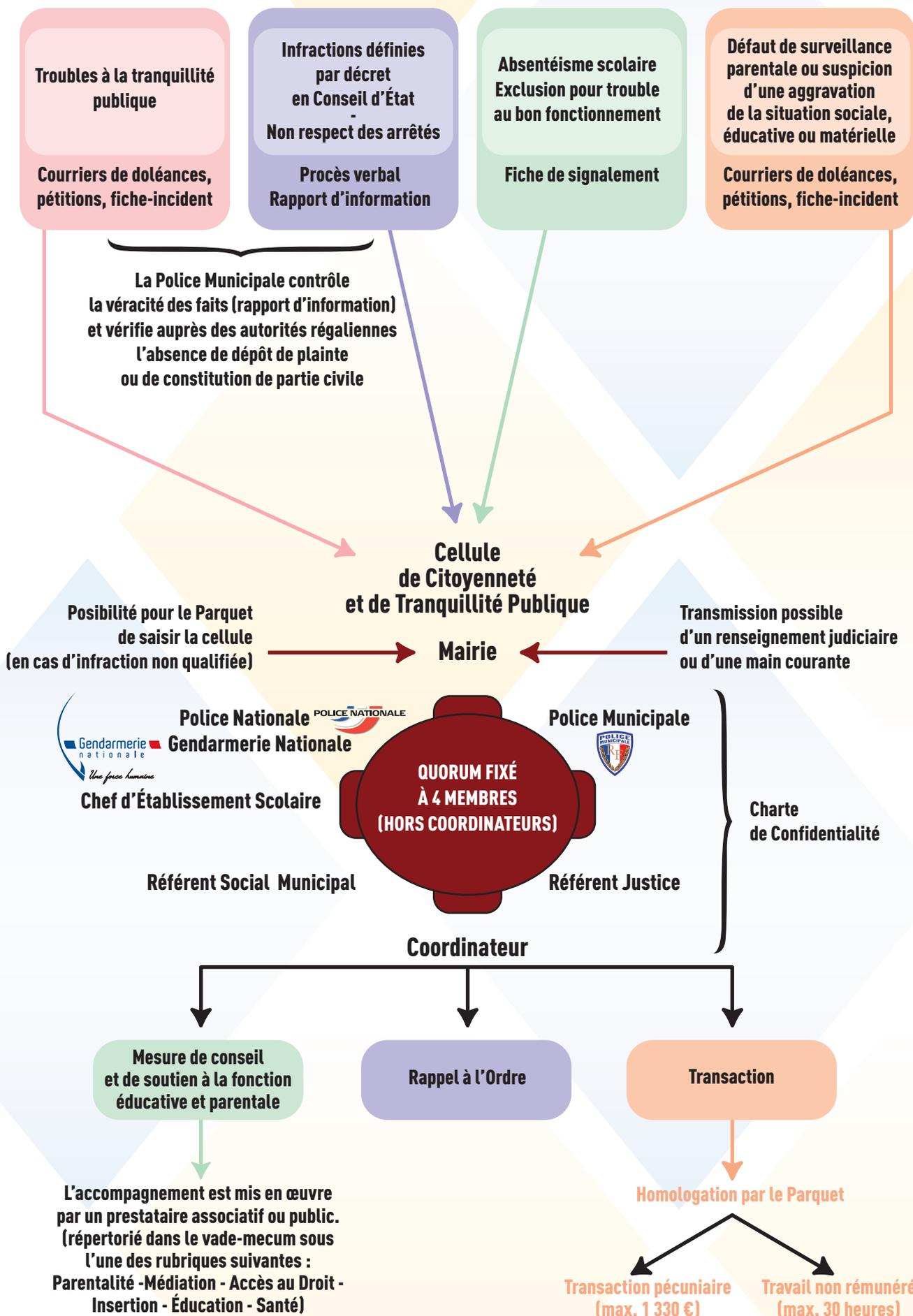
Chaque séance donnera lieu à un relevé de décision faisant office d'avis consultatif pour l'autorité municipale.



Cette cellule de citoyenneté pourra conduire à une procédure de rappel à l'ordre solennel, mesure de conseil ou de soutien à la fonction parentale ou encore à une transaction financière.

Dans un même temps l'adhésion à la Maison de la Justice et du droit d'Agde nous sera un appui important pour faire fonctionner cette cellule citoyenne.

Acteurs de la Cellule Citoyenne



Sécurité Routière

Pour rendre plus sûre la circulation routière et en faciliter celle-ci mais également pour répondre à l'attente de nos administrés, une campagne d'aménagement de la signalisation routière a été réalisée en ce début d'année.

Pour réduire l'insécurité routière et suite à notre convention signée avec le SIVOM d'Agde, des contrôles de vitesse vont commencer sur notre commune courant mars 2021.

En collaboration avec le service routes du Conseil Départemental, des chicanes provisoires vont être installées avenue du stade et chemin de Caux dans le but de faire ralentir les automobilistes.

Petit Rappel ! 30 Minutes Maxi !



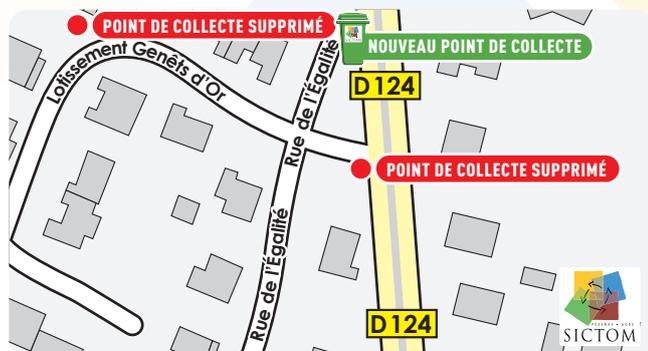
Notre **zone bleue** dans le cœur du village entrera en fonction courant du mois de mars ce qui facilitera l'accès aux différents commerces et aux services publics. N'hésitez pas à stationner parking de la mairie ou parking du presbytère pour un stationnement de plus longue durée.



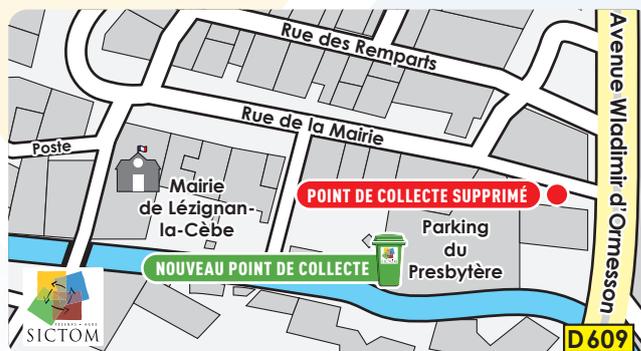
Dépôts Sauvages

Depuis plusieurs mois, nous luttons contre les multiples dépôts sauvages que ce soit dans le village comme en campagne et, le travail commence à porter ses fruits.

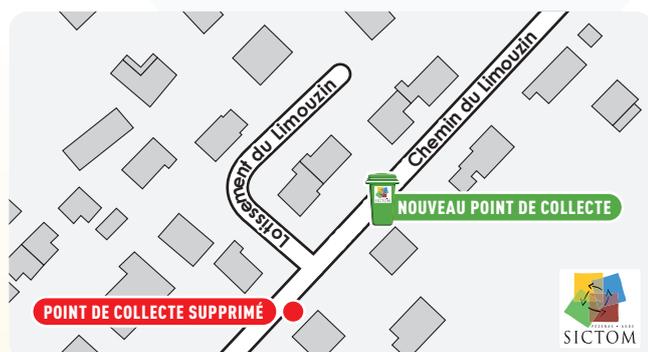
Un groupe de travail a été mis en place pour, en concertation avec les administrés, endiguer ces incivilités. Souvent, un simple changement de comportement est nécessaire : • mettre ses déchets dans son container • apporter ses déchets plus imposants à la déchèterie • solliciter le service des encombrants. Régulièrement la municipalité intervient pour réorganiser les choses par exemple en déplaçant un lieu de ramassage des containers. C'est ce qui a été fait récemment au chemin du Limouzin, sur le Parking du Presbytère ou encore sur le parking des écoles. « Chaque Lézignanais veut et doit pouvoir vivre dans un village propre. Alors continuons, et progressons ensemble ».



Suppression de deux points de collecte.
Le nouveau point de collecte est route de cabrières sur la partie zébra.



Suppression du point de collecte au début de la rue de la mairie.
Le nouveau point est sur le parking.



Modification du point de collecte chemin du Limouzin. Le point est déplacé au lampadaire.



Création d'un point de collecte supplémentaire au parking des écoles.

EN DEHORS DES JOURS DE COLLECTE, LES BACS NE DOIVENT EN AUCUN CAS RESTER À DOMEURE AU POINT DE REGROUPEMENT POUR LA COLLECTE

Projet «Cours de Théâtre» pour les Enfants

Cet atelier s'adresserait aux jeunes qui souhaitent découvrir le théâtre de manière ludique et dynamique. Dans cette perspective, nous avons questionné les élèves de CM1 et CM2 de l'école communale. Le résultat est très positif puisque 13 enfants sont intéressés. Nous allons travailler sur la mise en place de ce projet et nous vous informerons de son évolution.

Pour toutes idées d'ateliers ou envies culturelles, sportives, nous sommes à votre écoute. Vous pouvez contacter Patricia Rouat ou Damien Fourestier par e-mail :

p.rouat@lezignanlacebe.fr ou d.fourestier@lezignanlacebe.fr

Les Choristes Lez'Enchanté réduits au Silence

Les voix de notre chorale dirigée par Nicolas WYDERKOWSKY et Patrick GIRARD ne se font plus entendre, le COVID en a décidé ainsi. Pour respecter les mesures sanitaires les répétitions ont dû être suspendues. Hâte de pouvoir entendre à nouveau les mélodies de nos choristes ? Nous rappelons que toutes personnes souhaitant nous rejoindre seront les bienvenues.

Vous pouvez contacter Patricia Rouat p.rouat@lezignanlacebe.fr

Une exposition en tournée dans le réseau intercommunal des médiathèques de la C.A.H.M

Après s'être arrêtée un temps dans les médiathèques de Pézenas et de Caux, c'est celle de Lézignan-la-Cèbe qui reçoit l'exposition de photographies intitulée F.I.N. comme Finlande, Islande et Norvège depuis le 2 mars 2021.

Trois pays d'Europe du Nord à l'honneur via une exposition collective de photos libres de droit. Des paysages scandinaves en couleurs que vous pouvez venir admirer librement mais pas seulement :

La médiathèque peut vous imprimer les photos de votre choix en format papier ou les copier sur votre clé USB. Il vous est aussi possible d'emprunter pour une durée de trois semaines un des cadres photo exposé à la médiathèque, aux conditions similaires à celles appliquées pour les autres documents (livres, magazines, DVD, jeux).

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Sandra, à la médiathèque Adèle Folì, au **04 67 09 98 40**.

Cèbe Totémique

Dans le contexte actuel, notre association est à l'arrêt comme toutes les autres, mais nous gardons le contact entre musiciens. Les membres du bureau se joignent à moi pour adresser un petit bonjour à nos adhérents et à nos accompagnateurs.

Après une sortie pour Noël, une seule sortie de la Cèbe est prévue à Cessenon pour Pentecôte, le lundi 24 Mai, si tout va bien !!!

Nous espérons vous retrouver nombreux dans de meilleures conditions pour défiler avec notre Cèbe Totémique lors de prochaines manifestations.

Prenez soin de vous !

La Céba Pétanque

Pétanqueuses, Pétanqueurs ! Pour obtenir votre licence 2021 au club de la CEBA, et pour toutes informations, veuillez contacter le président M. David OCCHUIZZI au **06 20 90 50 23**

Tarifs 2021 : • Renouvellement de licence => 15 € • Création de licence => 20 € • Carte de Membre => 10 €

LES AMIS D'ALONZO

La situation sanitaire ne nous permet pas d'organiser un loto, alors « Les Amis d'Alonzo » organise une tombola pour financer des visios avec des thérapeutes formés pour aider Alonzo à progresser.

De nombreux lots à gagner, 1 TV 80 cm, 1 Tassimo, 1 Nespresso, 1 Smartphone Thomson et pleins d'autres cadeaux !

Tickets Disponibles chez nos commerçants participants et en ligne via HelloAsso et la Page Facebook ! **Tirage au sort le 28 mars 2021 !**

Merci!!!!!! à Vouuuus !



Portrait à la Une !

Rencontre avec Mélanie et Raphael, les nouveaux propriétaires du Bar Tabac LA CÉBA.

• Qui êtes-vous ?

Nous sommes un jeune couple marié avec un enfant prénommé Maël, scolarisé en grande section à l'école maternelle du village.

• D'où venez-vous ?

Nous sommes originaires de Reims situé en région Champagne-Ardenne.

• Quelles sont vos expériences professionnelles ?

Rapha est titulaire d'un CAP de Boucher et Mél possède un DUT Technique de Commercialisation. Nous avons fait un petit passage par la grande distribution avant de rejoindre l'entreprise familiale de transport routier.

• Pourquoi avez-vous décidé de vous installer à Lézignan La Cèbe ?

Nous avons un projet de reconversion dans le Sud de la France. Nous avons ciblé nos recherches géographiques dans le périmètre de Montpellier/Béziers. Notre objectif était de trouver un commerce dans un village et l'opportunité s'est présentée avec la vente de ce bar tabac. Sa situation au cœur du village, ses commodités, ses commerces et la convivialité des habitants correspondaient à nos critères.

Du coup c'est vraiment le défi de notre vie, notre challenge.

• Parlez-nous de l'activité du bar....

À cause des restrictions sanitaires dues au COVID, nous ne pouvons actuellement proposer que du « à emporter ». Nous prévoyons un service de petite restauration. Nous projetons d'organiser des soirées à thèmes, des retransmissions d'évènements sportifs (foot, rugby...).

• En plus du bar et du tabac prévoyez-vous d'autres services ?

Oui, MONDIAL RELAY, MIDI LIBRE, LA FRANCAISE DES JEUX, PMU. Nous proposons également des boissons fraîches à emporter, des confiseries et de la carterie (cartes anniversaires etc...), des recharges téléphoniques.

En plus du tabac, il y a les cigarettes électroniques et leurs recharges.

• Quels seront vos horaires et jours d'ouverture ?

Pendant la période du couvre-feu, nous sommes ouverts tous les jours de 7h à 18h sauf le dimanche de 8h à 18h.

Merci à Mel et Rapha de nous avoir accordé de leur temps pour cette interview. Un clin d'œil aussi à Sylvie et Max qui leur ont passé le flambeau. La municipalité souhaite à Mel, Rapha et Maël la BIENVENUE au village, une bonne installation et réussite au bar tabac LA CÉBA...



Expression Libre des Élus

GROUPE MAJORITAIRE :

Au sein de notre groupe majorité municipale, nous avons en commun les valeurs de « **LIBERTÉ, ÉGALITÉ et FRATERNITÉ** », et nous avons tous notre totale liberté d'expression.

Lors du dernier conseil municipal, en réponse au texte accusatoire, minutieusement préparé à l'avance au nom de la minorité municipale, une élue de notre équipe a exprimé spontanément son ressenti.

Sereinement, notre collègue Caroline a répondu par des mots justes qui sortaient du cœur : « Vous mettez tout le monde à votre niveau. Je suis régulièrement dans ce conseil et je ne vois ni un patron, ni un chef. Je vois des gens qui se décarcassent, qui travaillent et qui donnent de leur personne. C'est vrai que vous ne venez peut-être pas forcément à nos réunions mais moi je vois des gens qui se bougent pour le village et je suis très fière d'être dans ce conseil auprès de Rémi et de travailler avec tout le monde qui est autour de moi. »

Tous les élus s'étaient sentis accusés, merci à Caroline qui par ses mots a exprimé nos pensées communes. Il n'y avait rien à rajouter.

« Les questions ne sont pas obligées d'avoir du sens. Mais les réponses, si. » (Terry Pratchett)

GROUPE MINORITAIRE :

Pas de texte transmis pour publication.

Accueil de loisirs la Ceboïette :

Un nouveau support de communication voit le jour. Dorénavant, à chaque période scolaire, un programme vous sera communiqué. Vous y retrouverez le planning d'activités, l'actualité de l'accueil de loisirs et les actions enfance/jeunesse de la commune. Dans notre premier numéro, vous découvrirez le prochain thème « Si j'étais un super héros » de notre programmation des mercredis.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

	...Tous les matins je ferai du Sport Jeux & Activités inspirés des Sports	...Tous les après-midi je créerai et je recyclerai Activités manuelles et artistiques	... Durant les temps Libres je sauverai la Nature Activités autour du Jardin et du Patrimoine
3 MARS	Mini-Foot (3 contre 3)	La Fresque des Super Héros	Je plante, je jardine et surtout je m'amuse... J'ai aussi le Droit de me Reposer et Surtout de ne RIEN FAIRE ! Car ça aussi c'est occuper Son Temps !
10 MARS	Danse et Bouge ton Body !	Je crée Mon Costume de Super Héros	
17 MARS	Pétanque et Jeux de Boules	Je crée mes Accessoires de Super Héros	
24 MARS	Jeux d'oppositions de petits Boxeurs	Je crée pour sauver la Nature (Opération de Nettoyage)	
31 MARS	Ultimate Freezbee	Kim-Gouts Une Épreuve pour Super Gourmands	
8 Avril	Jeux de Raquettes	Je crée dans la Nature (Land Art)	
14 Avril	Les Olympiades des SUPER Héros	Les Olympiades (suite) Partons en Quête des Œufs Perdus...	

LES ALP de 16h30 à 17h30 Mars/Avril

	LUNDI	MARDI	JEUDI	 VENDREDI
Maternelle	ACTIVITÉS MANUELLES	VÉLO	DÉCOPATCH	NOS PHOTOS RIROLOTES
CP		JEUX DE BALLONS	JEUX D'ADRESSE	FABRIQUE TON PUZZLE
CE	ATHLÉTISME			BADMINTON
CM				JEUX DE SOCIÉTÉ

À vos crayons :

Prochainement, à l'accueil de loisirs, les enfants vont participer à un concours de dessin qui aura pour but de créer le logo de l'accueil de loisirs « La Céboïette ». Les créations seront exposées et soumises au vote de tous les enfants de l'école. Isoloir, cahier d'émargement, dépouillement, une vraie élection sera organisée afin de sensibiliser les enfants à la citoyenneté. Vous pourrez suivre cet événement et les résultats grâce à nos réseaux sociaux habituels.

Accueil de Loisirs : " **LA CÉBOÏETTE** "

Tél. : **07 89 08 83 78** • Mail : periscolaire@lezignanlcebe.fr

Santé et sécurité :

En cette période particulière, il est demandé à nos enfants de respecter un certain nombre de règles (port du masque, distanciation, activités par groupe...). Tous les services sont maintenus, des activités ludiques et innovantes sont toujours proposées aux enfants et tout est mis en œuvre par les agents du service pour assurer la sécurité de tous. Augmentation de l'espace de restauration, acquisition d'un nébuliseur de désinfection, espaces privatisés par classe, sont autant de mesures mises en place par la commune.



Votre demande de Logement Social, Pas à Pas

Avec la demande en ligne **5 bonnes raisons** pour vous simplifier la vie :

1. plus besoin de vous déplacer pour vos demandes,
2. vous connaissez le nombre de logements sociaux dans votre commune,
3. votre dossier est consultable par l'ensemble des organismes de logement social, de votre département,
4. vous estimez mieux les délais avant que votre dossier passe en commission,
5. vous pouvez actualiser votre demande à chaque fois que votre situation évolue.

www.demande-logement-social.gouv.fr

Information INSEE



Insee
Mesurer pour comprendre



Entre février et avril 2021, l'Insee réalise une enquête sur les **ressources et les conditions de vie des ménages**.

Inscrite dans un dispositif statistique européen, cette enquête aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de vie, l'emploi, la formation ou bien encore la santé et le bien-être des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Certains ont même déjà participé aux collectes précédentes et connaissent bien le dispositif, car cette enquête se déroule sur plusieurs interrogations.

Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee vous contactera pour convenir d'un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance de bon accueil que vous lui réserverez.



L'initiative WiFi4EU promeut la connectivité Wi-Fi gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics : parcs, places, bâtiments publics, bibliothèques, centres de santé, musées, etc.

Dans ce cadre la commune a candidaté et obtenu le financement de bornes wifi. Ces bornes ont été installées et sont maintenant actives. Elles sont implantées :

- **Salle polyvalente**
- **Mairie**
- **Maison de la vie associative**
- **Médiathèque**

Et permettent une connexion gratuite à internet. Pour cela, il suffit de choisir le réseau :

WiFi4EU